



Avis du Comité des Parties prenantes (CPP)

Valobat

Filière REP

Eléments d'Ameublement (EA)

du 30 octobre 2025

Lors de sa séance du **30 octobre 2025**, le Comité des Parties Prenantes (ci-après le « Comité ») de la société Valobat, créé sur la filière à responsabilité élargie du producteur (ci-après « REP ») des Eléments d'Ameublement (ci-après « EA ») s'est réuni afin de donner son avis sur la proposition de révision du fonds réparation de la filière de REP des Eléments d'ameublement.

Le Comité a émis un avis favorable à l'unanimité des voix exprimées (3 pour, 0 contre, 0 abstention) à ce projet de révision du montant cible du fonds et ses modalités d'emploi.